

# La Roche du Trésor

## Projet

## Associatif

# 2023-2028



**Partie 1 :**  
**une Association, une histoire, un projet**

- une valeur phare
- la définition du Projet Associatif
- l'historique de la démarche
- l'histoire d'une Maison
- la carte d'identité de l'Association

# Une valeur phare : le respect de l'être humain et de l'environnement.

La Roche du Trésor a été créée il y a 25 ans sur la base d'un projet mettant l'humain au cœur de ses préoccupations. Au fil des projets successifs, d'autres axes se sont révélés être des priorités pour mener les actions et leur donner sens. Ce nouveau Projet Associatif se concentre sur une valeur unique et inclusive, référence essentielle des actions à mener : le respect de l'être humain et de l'environnement.

## → Le respect de l'être humain.

L'« humain » est au centre de la démarche d'élaboration de notre Projet Associatif. Cette notion pouvant se décliner à l'infini, trois axes forts et intangibles ont été retenus pour sa rédaction.

### **Citoyenneté.**

Cette notion essentielle réunit dans sa définition les droits dont chacun peut se prévaloir et les responsabilités qu'il doit porter. La citoyenneté revendique la reconnaissance de chaque personne dans son identité propre et dans son rapport aux autres et à la communauté humaine. La définition retenue de la « personne » s'oppose pourtant à la notion d'« individualisme », celle de la « communauté humaine » s'oppose à celle de « communautarisme ». La notion de respect, entre l'unique –la personne- et l'universel –l'humanité-, est un double mouvement permanent.

La citoyenneté est, dans la société, une posture par laquelle le développement de la personne est favorisé par les principes de vie collective autour de projets fédérateurs, aux valeurs universelles. Cette posture permet et renforce le rôle de l'Association en tant qu'actrice de ses territoires clairement identifiés et favorise dans

le même temps son ouverture aux mondes. Elle permet l'organisation des solidarités nécessaires dans un ensemble où tout est lié et interdépendant.

### **Solidarité.**

La solidarité est une valeur universelle qui se décline à différentes échelles sans jamais rien perdre de son sens ni de sa force mobilisatrice. L'Association et ses territoires sont les échelons intermédiaires et nécessaires de l'expression des solidarités qui renforcent le sens des actions.

La solidarité, interdépendance des uns et des autres sans s'opposer à l'autonomie de chacun, engage au respect mutuel et au sens social commun. La recherche de l'équité et de la justice au sein de la communauté prime sur celle des satisfactions individuelles. La solidarité donne conscience d'appartenir à un collectif d'intérêts communs.

La bienveillance, posture inhérente à la solidarité, permet à la fois de « faire association » dans le fonctionnement de la Maison et d'accueillir des publics diversifiés en répondant à leurs attentes.

### **Non-discrimination.**

Les actions développées par l'Association ont vocation à s'adresser à tous les publics. La mixité de ces publics (enfants/adultes, urbains/ruraux, personnes en situation de handicap/valides, individuels/groupes, croyants/athées...) est une force qui favorise la cohésion sociale dans le respect mutuel des différences de l'Autre.

La non-discrimination est un élément constitutif de la citoyenneté et de la solidarité. Pour autant, si l'Association fait le choix de s'adresser à l'ensemble des publics potentiels, toute personne ou groupe revendiquant ou imposant, par la domination ou la violence, ses points de vue ou ses postures ne sera pas accueilli. Cette non-discrimination et ses limites sont également revendiquées au sein même de l'Association (bénévoles comme salariés.).

### **→ Le respect de l'environnement.**

La Roche du Trésor est implantée sur différents « territoires » (territoires géographiques, territoires de réseaux et de valeurs, territoires d'activités.). La

géographie de l'Association et l'histoire de son engagement particulier l'amènent à défendre des valeurs liées au respect de l'environnement, à l'échelle locale et dans un système de pensée globale. La notion d'« environnement » retenue implique le rôle des activités humaines et les actions que chacun, individuellement ou collectivement, peut mettre en place pour dynamiser un territoire et, dans le même temps, le protéger.

### **Agir en faveur des territoires.**

Au-delà de la dimension économique et sociale de la Roche du Trésor (créations d'emplois, consommation locale, recours aux entreprises et artisans du secteur...), l'Association se positionne comme un acteur responsable, impliqué et soucieux du développement des différents territoires où elle est implantée. Ce développement dépasse les seuls secteurs de l'économie et du social pour s'appliquer aussi à ceux de la culture, de l'environnement...

La Roche du Trésor se veut être un acteur incontournable sur ses territoires et, en même temps, porter au-delà de ses « frontières naturelles » les valeurs qu'elle défend. L'accueil de publics très diversifiés peut permettre le prolongement des pratiques de dynamique de territoire et de respect de l'environnement sur d'autres territoires.

Cette contribution se veut exempte de toute orientation partisane, idéologique ou dogmatique. Elle se positionne en complémentarité des actions des diverses instances, organisations ou associations des secteurs concernés.

### **Agir en faveur de l'environnement.**

La dimension environnementale a toujours été inscrite dans les valeurs de l'Association. Si cette thématique a connu en termes d'écologie politique de multiples évolutions et de nombreuses dénominations au cours des années, la Roche du Trésor a néanmoins été constante dans cet engagement et a su suivre ces évolutions.

Tous les secteurs d'activité de l'Association sont concernés par des actions, spécifiques ou transversales, liées au respect et à la mise en valeur de l'environnement :

- le secteur « animation » avec, par exemple, des activités pédagogiques de sensibilisation et d'éducation dédiées ;

- le secteur « tourisme » avec la promotion des richesses locales (espaces naturels, patrimoine, produits de terroir...);
- le pôle « restauration » avec le recours encouragé aux produits d'origine biologique, de saison, en circuit court ; le tri sélectif et la mise en place de composteurs pour la valorisation des déchets alimentaires ;
- la politique « transport » qui doit, entre autres, prendre en compte l'empreinte carbone dans la constitution et l'utilisation de sa flotte de véhicules ;
- la politique « énergie » avec l'extension des critères « Ecolabel Européen » à l'ensemble des sites ;
- etc.

La dimension environnementale n'étant ni une option ni la recherche d'une caution, les actions mises en place pour rendre le Projet Associatif opérationnel devront être conçues en cohérence avec ce fil rouge de nos valeurs.

La pédagogie globale, et celle de l'action en particulier, étant le corollaire nécessaire à la défense de ces valeurs énoncées, la Roche du Trésor veillera à la mise en place de dispositifs de sensibilisation permettant à chacun, acteurs de l'Association, partenaires, publics..., de s'engager concrètement dans le respect et la mise en œuvre de ces lignes-forces de notre Projet Associatif.

## → La laïcité

Obligations de laïcité et de neutralité

Nous sommes d'assurer l'égalité des usagers devant le service public et de veiller au respect des principes de laïcité, d'égalité et de neutralité du service public.

Avec les obligations suivantes :

- Toute discrimination entre les usagers en raison de leurs croyances religieuses, de leurs opinions politiques ou philosophiques réelles ou supposées, est interdite.
- Tout signe à caractère religieux, politique ou philosophique, à l'intérieur des locaux dédiés à l'exécution du marché est formellement interdit.

- Le personnel doit s'abstenir de manifester ses croyances religieuses, ses opinions politiques ou philosophiques par quelque manière que ce soit et de se livrer à toute propagande et tout prosélytisme

Annexe 2 : Mentions relatives au principe de laïcité à intégrer dans les projets éducatifs et pédagogiques

1) L'expression de convictions religieuses et le port de signes

Les jeunes accueillis en accueil collectif de mineurs sont libres d'exprimer leurs convictions personnelles, notamment religieuses. Toutefois, cette liberté d'expression doit s'exercer sous réserve du respect

- de l'ordre public (elle ne doit pas troubler l'ordre dans le cadre de l'activité ni compromettre la santé et la sécurité des mineurs ou du personnel) ;
- des droits d'autrui (elle ne doit pas constituer un acte de pression, de provocation de prosélytisme ou de propagande, ni porter atteinte à la dignité ou à la liberté d'autrui) ;
- du bon fonctionnement de l'activité.

En conséquence, sont proscrits et peuvent donner lieu à une exclusion en cas de perturbation du bon déroulement de l'accueil

- la manifestation ostensible d'une appartenance religieuse ; tout acte de prosélytisme auprès d'un autre mineur ;
- tout comportement constitutif de pressions sur un autre mineur au titre des croyances ou de l'absence de croyance ;
- toute tentative d'endoctrinement d'un autre mineur.

2) L'exercice de pratiques culturelles

L'exercice de pratiques culturelles (prière) relève de la sphère privée / individuelle de chaque mineur. Cette pratique peut donc être autorisée, mais uniquement dans un espace réservé à cet effet. En dehors de celui-ci, elle est interdite. Elle ne doit pas revêtir un caractère ostentatoire ou revendicatif, ni constituer un acte de



pression, de provocation, de prosélytisme ou de propagande et ne doit pas perturber le bon fonctionnement de l'accueil.

Il convient donc de préciser dans le projet éducatif et le projet pédagogique que les moyens mis à disposition de chaque mineur pour bénéficier de moments d'intimité lui seront précisés sur le lieu de séjour, suite à sa demande et selon les espaces et temps disponibles.

Les exemples ci-après sont à apprécier par les responsables du séjour à l'aune de ces disponibilités : il sera possible par exemple d'identifier un temps (avant ou après les repas, au début de la veillée...) et un lieu dédié, tout en veillant à ne pas perturber les temps d'activités proposés à tous les autres enfants.

### 3) L'organisation de la restauration

Afin d'assurer l'équilibre alimentaire de tous les enfants, le service de restauration propose des menus différenciés, quel que soient les motivations (goût, religion, végétarisme...), dans la limite des contraintes du service public.

L'organisation logistique des repas dans le cadre des séjours en collectivité ne permet pas des services de restauration en dehors des horaires prévus, y compris dans le cadre de jeûne religieux ou diététique. Ces contraintes organisationnelles peuvent être de nature à ne pas permettre la participation de votre enfant au séjour.

### Annexe 3 : Règles de vie en séjour

Le présent document a pour objet d'organiser la vie commune des participants au séjour et s'inscrit dans le cadre des principes et valeurs définis dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire 2021-2026, afin d'assurer pour tous un bon séjour, dans le respect de la sécurité de chacun.

Il vise à favoriser :

L'apprentissage des règles fondamentales de la vie en collectivité

Le respect de l'intégrité de chacun

Le refus de toutes formes de discriminations

La participation de chacun à la vie collective

Le.la Directeur.trice et son équipe sont garant.e.s du respect de ce contrat dans le cadre de l'application de la loi.

#### OBLIGATIONS :

- Respecter physiquement et verbalement chaque individu
- Respecter le matériel, les locaux mis à disposition et l'environnement
- Respecter l'intimité et les affaires personnelles de chacun
- Respecter la laïcité

#### INTERDICTIONS :

- Proférer des insultes et propos discriminatoires
- Posséder et consommer du tabac (ou cigarette électronique), de l'alcool et/ou des stupéfiants

En cas de non-respect de l'une de ces règles (et en fonction de la gravité), le mineur fera l'objet d'un avertissement et les représentants légaux seront informés. En cas de récurrence et de comportement portant atteinte au bon déroulement du séjour, une mesure d'exclusion pourra être décidée.

# Le Projet Associatif : définition.

Le Projet Associatif est un document écrit et diffusé qui doit faire converger les aspirations de l'ensemble des membres du personnel et des membres du Conseil d'Administration. Il est le fruit d'une très large consultation de l'ensemble des personnes dans le cadre de groupes de travail.

Sur la base d'un diagnostic réalisé à partir d'un questionnaire remis aux salariés et aux bénévoles ainsi qu'à un panel d'utilisateurs, de partenaires et d'élus, les équipes de la Roche du Trésor se sont réunies lors de trois séances de travail à l'automne 2017 afin de réfléchir à une élaboration commune du nouveau projet.

Le Projet Associatif comprend plusieurs éléments de référence :

- une vision de l'avenir en termes de missions définies par l'Association ;
- une volonté d'y parvenir en associant l'ensemble des membres dans l'élaboration du projet ;
- un système de valeurs partagées, dans laquelle l'Association se reconnaît, et qui guide ses choix ;
- des priorités et des axes majeurs d'actions, indiquant des objectifs correspondants aux missions de l'Association.

Le Projet Associatif constitue les orientations et la stratégie à court ou moyen terme de l'Association. Il permet donc de définir une stratégie externe et interne pour l'Association. Il se compose du diagnostic de l'Association, d'un état des lieux, de la définition des orientations et des objectifs à atteindre ainsi que de l'élaboration du plan d'actions.

L'intérêt de la démarche est de :

- préparer et assurer l'avenir de la structure ;
- avoir des objectifs clairs, partagés et réalistes ;
- disposer d'un plan d'actions concret ;
- donner du sens à l'action des salariés et à l'engagement des bénévoles ;
- affirmer la spécificité de la structure ;

- créer une adhésion interne ;
- mieux identifier les publics.

La réussite du Projet Associatif repose sur les éléments suivants :

- la démarche doit être partagée avec l'ensemble des acteurs impliqués dans les activités de l'Association ;
- les diagnostics, orientations, délais, projets, moyens à mettre en œuvre doivent être réalistes ;
- le suivi des objectifs du Projet Associatif doit être organisé régulièrement.

## L'historique d'une démarche.

### → Un processus confronté à un contexte.

La réécriture du Projet Associatif 2018-2022 de la Roche du Trésor aura été un parcours compliqué et il est ici nécessaire de rappeler le contexte particulier dans lequel ces travaux ont été menés.

L'année 2016, année de lancement de la démarche de réécriture du nouveau Projet Associatif (consultations individuelles au printemps.), aura été marquée par des bouleversements au sein de l'Association (départ au poste de direction, vacance de direction de mi-septembre à mi-décembre, installation d'une nouvelle direction.) qui ont contrecarré le déroulement prévu des travaux.

De la même manière, le printemps 2017, qui avait été en conséquence retenu pour poursuivre les travaux de réflexion autour du Projet Associatif, a été marqué par une très forte activité pour nos différents pôles. Cette intense activité ne permettant pas de mobiliser les Salariés, contributeurs tout aussi essentiels que les Administrateurs, sur des temps collectifs d'échanges, ce sont finalement les mois de novembre et de décembre, période de faible activité, qui ont été retenus pour mener les réunions qui allaient permettre de collecter et organiser les données ultimes, à la base même du nouveau Projet Associatif.

Pour autant, malgré ces contretemps, le Conseil d'Administration de la Roche du Trésor a souhaité garder les principes d'une démarche exemplaire pour mener à terme les travaux de réécriture de son nouveau Projet Associatif.

## → Une démarche portée par un collectif.

La réécriture du Projet Associatif 2018-2022 de la Roche du Trésor a été le fruit d'une longue démarche qui a débuté au printemps 2016. A la lumière des premiers travaux menés, des constats faits sur les réalités quotidiennes et avec le concours précieux de l'Union Nationale des MFR, le cadre et la finalité de ce nouveau Projet Associatif ont pu être clairement définis.

Le cadre : la participation de tous ; la prise de conscience et la connaissance des complexités de l'Association, des enjeux et des défis à relever, des principes de la gouvernance associative.

La finalité : assurer l'avenir économique de l'Association dans le respect de ses valeurs.

Le Conseil d'Administration, conscient de l'importance de cet outil institutionnel pour appuyer et définir sa politique, a fait des choix forts pour rendre ce nouveau Projet Associatif fédérateur et porteur du sens des actions.

### **Une démarche volontariste et cohérente.**

L'Association s'est dotée des moyens, des méthodes et des outils nécessaires à la réflexion autour de son Projet d'Association par :

- la création d'une commission spécifique qui durant deux ans a initié et accompagné les différentes étapes de réécriture ;
- la mise en place d'un agenda sur un temps long afin de permettre à chacun de s'imprégner de la finalité du travail à réaliser sans être dans une urgence ou des contraintes contre-productives ;
- l'appui, à chaque étape successive de la démarche, sur les idées forces identifiées lors des phases précédentes ;

- le traitement intégral des données et leur communication en toute transparence à chaque point d'étape.

### **Une démarche participative.**

Ce critère essentiel et préalable à la rédaction du Projet Associatif a été établi sur les bases suivantes :

- la consultation individuelle des acteurs salariés et bénévoles de la Roche du Trésor permettant de faire un diagnostic de départ le plus complet et le plus large possible ;
- une consultation très large de l'ensemble des partenaires de l'Association pour connaître et comprendre les attentes extérieures ;
- des temps collectifs et institutionnalisés de réflexion réunissant les acteurs bénévoles et salariés de la Maison, temps animés par des intervenants extérieurs.

L'expression libre de chacun durant toutes ces étapes aura été une ligne de conduite assumée par le Conseil d'Administration. La prise de conscience et la connaissance des réalités de la Roche du Trésor par l'ensemble des acteurs de l'Association auront également été les conditions nécessaires et préalables à la rédaction finale de l'outil. Les plans d'actions annuels qui en découleront devront être à la fois réalistes et évaluables pour mesurer les progrès attendus.

## **L'histoire d'une Maison.**

La Roche du Trésor est une Association loi 1901 créée en 1946. La Maison Familiale Rurale des origines a vu le jour juste après la Seconde Guerre Mondiale à

Ouvans. Elle a été créée par des familles et des militants du monde rural qui souhaitent renforcer l'éducation et la formation de leurs enfants dans le domaine agricole. Cette ambition éducative et pédagogique reposait, et repose toujours, sur le principe fondateur des Maisons Familiales : l'alternance. Cette alternance entre l'exploitation agricole et la Maison Familiale était organisée autour des rythmes des travaux de la ferme.

La Maison Familiale s'installe à Pierrefontaine-les-Varans, sur le site actuel, à partir de 1953. Des générations d'élèves se succèdent mais, en 1988, faute d'effectifs suffisants, l'Association arrête son activité de formation. Commence alors une période difficile pour la Maison dont l'avenir est incertain. Mais quelques acteurs locaux du village refusent cette fatalité.

Le Conseil d'Administration, toujours existant, travaille alors à un projet innovant sur le territoire : la création d'un Centre de Loisirs et de Découvertes accueillant des enfants dans le cadre de « colonies de vacances » et de « classes transplantées » et permettant, du même coup, la continuité de la Maison et le développement local. Cet élan de militants et de bénévoles permet à l'Association de mettre en œuvre ce projet, qui est une véritable renaissance, à partir du printemps 1993. La nouvelle activité développée au sein des locaux de Pierrefontaine-les-Varans ne tarde pas à croître ; les séjours rencontrent un vif succès, les taux de remplissage sont très bons et, en conséquence, l'équipe de salariés évolue rapidement.

Pour équilibrer économiquement l'activité, la structure doit augmenter sa capacité d'accueil. La volonté des dirigeants n'est pas de créer un « complexe touristique » mais de conserver des espaces à dimension humaine. Pour cela, ils décident l'acquisition du bâtiment d'Orchamps-Vennes appartenant à la Maison Familiale des Fins.

Parallèlement, l'Association développe des actions de service en milieu rural comme, en partenariat avec l'ADMR, le portage des repas à domicile pour les personnes dépendantes. La Roche du Trésor est également à l'origine des Celtivales, festival de musiques celtiques devenu un rendez-vous culturel incontournable pour la région.

Le succès de ces nouvelles activités et la reconnaissance de l'implication de l'Association dans le développement local ne font pas oublier aux membres du Conseil

d'Administration que la fonction essentielle d'une Maison Familiale est la formation des jeunes en milieu rural.

Au fil des réflexions menées, il apparaît qu'il devient nécessaire de professionnaliser l'équipe de salariés en place, ce qui de plus contribuerait au développement de l'emploi durable notamment dans les métiers de l'animation. Un constat s'impose, peu de formations correspondent aux profils recherchés.

Depuis 1990, l'Association accueille régulièrement des stages de formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur), BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) organisés par la Fédération Régionale de Familles Rurales Franche-Comté.

Au regard des remarques faites par les associations locales de ce mouvement, compte tenu de l'expérience de la Roche du Trésor, au vu des besoins d'autres structures ayant le même type d'activités (réseau Franche Montagne par exemple), le Conseil d'Administration décide de mettre en place un partenariat avec la Fédération Régionale de Familles Rurales pour proposer des formations qualifiantes dans les métiers de l'animation.

En 2000, l'Association reprend une activité de formation dans son centre de Pierrefontaine-les-Varans, notamment la formation professionnelle aux métiers de l'animation : BAFA, BAFD, BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire.). Cette nouvelle activité contribue au retour de la Roche du Trésor dans le réseau national des Maisons Familiales.

Ce nouveau projet se développe et le pôle formation investit les locaux d'Orchamps-Vennes où de nouvelles formations dans les domaines de la restauration collective et de l'animation vont se mettre en place.

En 2010, la Roche du Trésor, qui souhaite se rapprocher des sites enneigés, s'implante dans le village de Longevilles-Mont-d'Or en reprenant en gestion puis en acquérant le site du Grand Tétras. Ce nouvel ancrage, dans un milieu à fort développement touristique, élargit l'offre de services de l'Association et la conforte dans ses orientations.

L'histoire de la Roche du Trésor, c'est une aventure humaine débutée il y a 25 ans. C'est également un héritage et des valeurs, transmis par les fondateurs de



l'Association, précieusement conservés et mis en action par les acteurs successifs de l'Association au service des publics et des territoires.

A ce jour, 53 salariés travaillent de façon permanente pour l'Association, soit 45 « équivalents temps pleins » à l'année. Le budget annuel est de 3,2 millions d'euros. 14 000 personnes sont accueillies chaque année et 80 stagiaires suivent les formations proposées en alternance.

Tout au long de son histoire, l'Association a noué de nombreux partenariats et a intégré différents réseaux qui sont de véritables appuis et auxquels elle contribue activement : Ethic Etapes, Ternélia, Franche Montagne, UFCV (Union Française des Centres de Vacances.), UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme.).

Tout dernièrement, la Roche du Trésor, en partenariat avec APACH'Evasion, a répondu à un appel d'offres relatif à la gestion de deux gîtes destinés à l'accueil de personnes en situation de handicap sur la commune de Métabief.

## IDENTITE DE L'ASSOCIATION.

La Roche du Trésor : une Association aux multiples facettes.



3 sites bénéficiant d'un cadre naturel privilégié :

- ❖ Pierrefontaine-les-Varans
- ❖ Orchamps-Vennes
- ❖ Longevilles-Mont-d'Or

2 activités :

- ❖ Accueil
- ❖ Formation

1 Conseil

d'Administration  
composé de 12  
personnes impliquées



### Nos formations

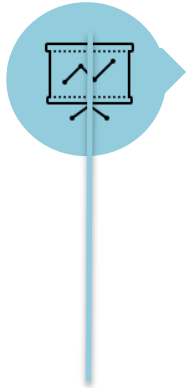
76 stagiaires pour un total de 40 800 heures répartis dans les formations suivantes :

### Nos réseaux et partenaires

Activités d'accueil : Ethic Etapes / Ternelia / Franche Montagne / UFCV / APACH'Evasion...

Activités de formation : MFR / Familles Rurales / UFCV / RestauCo...





**Quelques chiffres**

18 285 personnes accueillies en hébergement et 1 066 personnes en accueil de journée.

107 459 repas préparés par notre service de restauration



**Partie 2 :**  
**des orientations pour l'avenir.**

- faire Association
- accueillir les publics
- innover
- être acteur des territoires
- communiquer
- pérenniser

# Orientation 1 : faire Association.

La Roche du Trésor est une Association qui fait partie du réseau des Maisons Familiales Rurales, son réseau historique. Elle est donc, par le fait de cette appartenance, composée de bénévoles et de salariés dont les rôles et les missions sont clairement définis par les statuts même de l'Association : les orientations politiques pour le Conseil d'Administration et la traduction opérationnelle de ces orientations sur le terrain pour les équipes salariées.

La gouvernance associative nécessite pour autant une véritable synergie afin de mener au plus haut les projets de l'Association. La Roche du Trésor, dans toutes ses particularités reconnues, a été appelée très vite à revisiter les représentations habituelles sur ce type de gouvernance ; ce travail se poursuivra dans des modalités propres à ce nouveau Projet Associatif.

## → Une histoire particulière.

La Roche du Trésor a vu le jour en 1993. Elle est née de la volonté de quelques farouches acteurs locaux qui ont voulu créer une réelle dynamique de territoire dans un secteur rural éloigné des centres de décision et de culture.

Si les Administrateurs des M.F.R. « classiques » sont issus des familles des élèves accueillis, il n'en est rien pour ceux de la Roche du Trésor. Depuis son origine, notre Maison compte parmi ses Administrateurs des personnes dont la seule ambition est de contribuer à la dynamique locale et aux projets de l'Association. Cette particularité fait la force de notre Maison.

## → Une connaissance partagée.

La Roche du Trésor étant aujourd'hui une Association de taille importante et aux engagements nombreux, le Conseil d'Administration se doit d'être en connaissance des

réalités du terrain pour définir sa politique et faire les choix les plus opportuns pour la pérennité de l'Association.

De la même manière, les salariés, répartis entre différents sites, pôles d'activité ou métiers et concentrés sur leurs missions, doivent avoir accès à des « outils » leur permettant d'appréhender les enjeux globaux de l'Association.

Etre « en conscience » et « en connaissance » des réalités multiples de la Maison doit être pour chaque acteur, bénévole et salarié, de la Roche du Trésor une nécessité. La mise en place d'« outils » permettant la réalisation de cet objectif est incontournable : média de communication et d'information interne avec personnel dédié, temps d'échanges...

Si les décisions politiques sont prises par le Conseil d'Administration, comme le stipulent les statuts d'une Maison Familiale Rurale, la Roche du Trésor souhaite pour autant développer les conditions d'une vie associative démocratique où la parole de chacun est entendue et prise en compte.

## → Des échanges encouragés.

Les temps d'échanges, mis en place pour les travaux de réécriture du nouveau Projet Associatif, ont permis à la fois de resserrer le lien entre bénévoles et salariés et de permettre à chacun de prendre conscience et connaissance des réalités et des enjeux de l'Association. Le choix, lors de ces travaux, de la thématique « faire Association » a été salué, soulignant un peu plus la nécessité de cet axe pour notre Projet Associatif.

De fait, dans cet objectif d'une meilleure appréhension de notre Maison par chacun, des temps de rencontre formels et conviviaux devront être mis en place de manière régulière afin, dans le cadre de la gouvernance associative, de consolider les liens et de permettre à chacun de (se) connaître et de (se) comprendre.

Les plans d'action, déclinaisons opérationnelles du Projet Associatif, devront veiller à la mise en place des « outils » d'information réciproque et des temps d'échanges nécessaires à la vie de l'Association, revitalisant ainsi « l'esprit Roche ». Les bénévoles et les salariés de la Maison sont, de manière égale, acteurs de l'Association, chacun dans leurs rôles et missions respectifs. Ils ne sont pas opposables, mais liés par une communauté de destin qui s'articule autour du principe de la gouvernance associative.

## **Orientation 2 : accueillir les publics.**

Les principales missions de la Roche du Trésor (formation, éducation, tourisme, valorisation des territoires.) trouvent un point de convergence dans la notion d'accueil des publics.

Le présent Projet Associatif réaffirme que la Roche du Trésor a vocation à accueillir tous les publics, dans le respect des valeurs énoncées plus haut. Pour autant, la qualité de cet accueil nécessite une prise en compte de la très grande diversité de ces publics.

Cette diversité, qui s'explique par les champs d'activités de la Roche du Trésor (éducation populaire, formation, tourisme social.), doit amener à une réflexion poussée sur deux thématiques afin d'améliorer encore la qualité de cet accueil :

- les conditions de réussite de la mixité des publics,
- l'adaptation des sites et des activités aux publics accueillis.

### **→ La mixité des publics.**

De fait, la Roche du Trésor reçoit dans ses différentes structures un panel d'usagers très varié dont la liste confine à un inventaire à la Prévert (classes de découverte, stagiaires et apprentis, familles...). Cette variété amène à la question des mixités lors des séjours : enfants/adultes, valides/handicapés, groupes/individuels...

L'Association, qui fait le choix ambitieux et vital de la mixité, doit donc mettre en place les conditions de sa réussite. Cette dernière passe notamment par la vigilance sur deux points essentiels :

- le portage assumé de cette valeur fondamentale de notre Maison dans la communication faite à destination des différents publics accueillis ;
- la mise en place de lieux et de temps permettant une mixité en action.

Concrètement, toute personne venant en séjour à la Roche du Trésor doit être informée du fait qu'elle sera amenée à côtoyer un(e) « autre » qui ne sera pas forcément son « alter ego ».

De la même manière, la possibilité, notamment sur les temps informels, de rencontrer cet(te) autre et d'échanger doit être encouragée. Ainsi, les équipes et les coordinateurs de groupes doivent être sensibilisés, et formés si nécessaire, à l'organisation de ces temps de rencontres.

La rédaction d'une « Charte de l'Altérité » devrait permettre les conditions de la réussite de ces mixités. Elle pourrait s'appuyer sur l'expérience de la Maison dans ce domaine et sur la collaboration avec des partenaires associatifs ou politiques qui ont fait mission de cette valeur.

## **→ L'adaptation des sites.**

La Roche du Trésor dispose de trois sites situés sur les communes de Pierrefontaine-les-Varans, Orchamps-Vennes et Longevilles-Mont-d'Or. Ces sites sont généralement associés à un des pôles d'activité de l'Association : l'éducation populaire, la formation et le tourisme social. Pour autant, cette répartition de principe n'est pas exclusive, chaque site recevant tous les publics.

De la même manière que se pose la question de la mixité des publics, celle de l'adaptation des sites aux publics reçus se pose, la qualité de l'accueil étant notamment liée aux conditions d'hébergement et aux activités qui y sont proposées.

### **L'adaptation de l'hébergement.**

La Roche du Trésor étant amenée à recevoir un public très diversifié, les hébergements proposés se doivent d'être conformes aux diverses réglementations concernant les ERP et aux différentes exigences de la réussite de l'accueil. Tous les bâtiments ne pouvant répondre à toutes les contraintes, une réflexion sur la destination des structures doit être engagée. Cette réflexion doit se faire non seulement sur le mobilier proposé, la taille des chambres et la politique de restauration mais aussi sur les activités proposées sur chacun des sites.

## L'adaptation des activités.

Chacun des sites de la Roche du Trésor bénéficie d'infrastructures solides sur place ou en proximité (« camp paléo » et « jardin pédagogique » à Pierrefontaine-les-Varans, pistes de ski à Longevilles-Mont-d'Or, cuisine pédagogique à Orchamps-Vennes...). Mais, de la même manière que plus haut et dans un souci notamment d'excellence pédagogique, tous les sites ne peuvent, à ce jour, proposer toutes les activités proposées au catalogue. La réflexion sur la « spécialisation » des sites dans des domaines d'activités précis doit être engagée afin d'améliorer les infrastructures et engager les équipes dans des cursus appropriés.

L'optimisation des locaux adaptés ou « spécialisés » et celle d'animations créées spécifiquement pour les publics « cible » doivent être pensées de pair avec une communication renforcée sur ces thématiques. Par exemple, si un site ou le bâtiment d'un site est dédié au public des écoles maternelles, l'Association se doit, en cohérence de :

- renforcer les activités organisées pour cette classe d'âge et innover pour ce public,
- sensibiliser et former les équipes à l'accueil de ce jeune public,
- proposer un mobilier adapté en taille et une restauration en conséquence,
- renforcer sa communication auprès du public concerné pour optimiser les investissements humains, matériels et financiers.

La problématique des transports est le corollaire de la problématique de l'adaptation des sites. La Roche du Trésor étant engagée dans une démarche éco-citoyenne, la réduction des transports (coût, temps, pollution...) est une exigence dont la condition réside dans l'adaptation des activités.

Plus globalement, la réussite des séjours doit passer par des choix politiques clairs concernant la mise en adéquation des bâtiments aux publics accueillis, le développement d'infrastructures et d'équipements pour la pratique des activités sélectionnées et la meilleure connaissance des ressources locales, le tout permettant également de réduire les transports.

Concernant la politique de restauration, critère important dans la réussite d'un séjour, les choix faits lors des précédents Projets Associatifs sont confirmés. La saisonnalité, l'origine locale et le mode de production biologique des aliments restent



des critères prioritaires. L'« alimentation responsable » (santé, environnement, économie locale...) doit trouver une possible concrétisation dans nos structures.

Les nouveaux modes de restauration pourront être respectés si les nécessités de la mixité le permettent.

## **Orientation 3 :**

### **innover.**

L'histoire même de la Roche du Trésor est empreinte d'un fort esprit d'innovation. Créer des espaces et des temps dédiés à la rencontre, à la découverte, aux échanges ou à l'éducation dans un secteur rural éloigné des centres culturels et de décision était une véritable gageure en 1993. Cet esprit pionnier doit être entretenu en permanence afin de proposer vers l'externe des services de haute qualité et à l'interne un fonctionnement permettant les articulations nécessaires aux différentes collaborations.

En s'appuyant sur son histoire et sur ses valeurs, en projetant les réponses à apporter aux enjeux de l'avenir, l'Association a pour ambition de promouvoir l'innovation comme une stratégie. Cette stratégie a pour finalité d'assurer l'attractivité de l'Association, d'améliorer son fonctionnement et de porter ses valeurs pour en assurer la pérennité. La Roche du Trésor a bâti sa dynamique sur sa capacité d'innovation, elle assurera son avenir en la réinterrogeant constamment : la création, l'adaptation et la mutation font partie des préalables nécessaires à la continuité du projet global de l'Association.

La transversalité de cette orientation doit amener à considérer qu'elle trouve sa place dans chacune des orientations de ce nouveau Projet Associatif et même au-delà. Elle est une des exigences soulevées lors des travaux de réécriture.

L'innovation doit s'appliquer à l'ensemble des domaines et pratiques de l'Association :

- thématiques des classes de découverte et des colonies de vacances,
- cursus de formations,
- tourisme « alternatif »,
- politique de restauration,
- pratiques éducatives et pédagogiques,

- fonctionnement de la vie associative,
- communication,
- politique d'hébergement,
- politique de formation des salariés,
- optimisation des moyens,
- mise en place de procédures,
- etc.

Vers l'externe, cette démarche d'innovation doit permettre d'attirer et de fidéliser en répondant aux attentes des différents publics accueillis et aux besoins actuels et futurs dans le domaine de la formation. Une stratégie de prospective et de développement doit permettre d'anticiper sur les besoins des territoires et des instances décisionnaires.

A l'interne, cette volonté d'innovation doit permettre de fédérer et de créer la synergie nécessaire au portage par tous les acteurs de l'Association, salariés comme bénévoles, du projet global de l'Association.

## **Orientation 4 :**

# **agir avec les territoires, dans les territoires, pour les territoires.**

La Roche du Trésor, comme cela a déjà été indiqué au chapitre « valeurs », est implantée sur différents « territoires ». Ces territoires sont multiples. Ils dépassent les seules zones géographiques où l'Association est installée et s'étendent aux territoires d'activités, de réseaux et de valeurs dans lesquels la Roche du Trésor est engagée.

### **→ Territoires géographiques.**

La Roche du Trésor est installée sur trois sites géographiques : Pierrefontaine-les-Varans, Orchamps-Vennes et Longevilles-Mont-d'Or. Ce déploiement de l'Association sur ces territoires différents est le fruit du développement de ses activités, de l'Education Populaire au départ jusqu'au Tourisme Social en passant par la Formation.

Si l'ancrage de la Roche du Trésor sur son territoire historique de Pierrefontaine-les-Varans est bon, il reste encore à renforcer sur les deux autres sites où la lisibilité de l'Association et de ses activités doit être améliorée. Cet ancrage se fait bien sûr par la création d'emplois en local, le recours aux producteurs et entrepreneurs du secteur... Il doit aussi se faire par le tissage de liens avec les élus de ces territoires (communes, communautés de communes...), à la connaissance desquels le Projet Associatif de la Roche du Trésor doit être porté. L'Association doit se positionner comme un pôle de ressources à destination des territoires, de leurs associations et de leurs habitants. Elle doit contribuer activement aux projets dynamisant les espaces ruraux d'implantation en apportant son soutien (locaux, compétences...) aux élus, associations... Les dynamiques de territoires dans

lesquelles la Roche du Trésor peut s'inscrire sont nombreuses : activités touristiques, produits locaux, projets alternatifs... L'Association se doit aussi d'être force de propositions sur de nouveaux modèles de développement pour ses territoires.

## → Territoires de réseaux et de labels.

La Roche du Trésor appartient à différents réseaux auxquels elle s'est rattachée au fur et à mesure de son histoire et de l'évolution de ses activités. Chaque site de l'Association développe une activité spécifique, mais non exclusive ; il est rattaché à un réseau « phare » :

- « Ethic Etapes » pour Pierrefontaine-les-Varans,
- « Maisons Familiales Rurales » pour Orchamps-Vennes,
- « Ternelia » pour Longevilles-Mont-d'Or.

En parallèle des ces réseaux « phares », l'Association est également partie prenante dans d'autres réseaux, de proximité le plus souvent : Franche Montagne, GRAINE Bourgogne-Franche-Comté...

Cette appartenance à plusieurs réseaux est à la fois une force et une complexité, l'identité de l'Association devant intégrer la multiplicité des différentes identités propres à chaque mouvement. La question de l'identité de la Roche du Trésor est primordiale, elle doit permettre de conforter l'image de la Maison et la lisibilité de ses multiples actions.

Au-delà de ses réseaux, la Roche du Trésor est également forte, pour certains de ses sites, de labels qui concrétisent ses différents engagements et les valeurs qu'elle porte :

- le label « Tourisme et Handicap » permettant l'accessibilité du plus grand nombre à nos sites et à nos activités,
- l'« Ecolabel Européen » encourageant la pratique d'un tourisme responsable.

La volonté de l'Association est de développer les critères de ces labels sur l'ensemble de ses sites.

## → Territoires d'activités.

L'Association s'est développée principalement sur trois pôles d'activités : l'Education Populaire, la Formation Professionnelle et le Tourisme Social. Chacun de ces pôles correspond à un « territoire » avec ses différents partenariats : U.F.C.V., Familles Rurales, Offices du Tourisme... La Roche du Trésor a déjà mené des projets collaboratifs avec certains de ses partenaires, elle doit poursuivre cette démarche collaborative en accompagnant ou conduisant des initiatives, dans le respect de ses valeurs, à destination des territoires, des structures, des associations ou des habitants.

Le tissu associatif des territoires où est implantée la Roche du Trésor est dense, il est la preuve de l'énergie et des forces vives locales. L'Association doit être pour ces partenaires naturels une ressource logistique et humaine incontournable.

Un travail doit être mené avec les décideurs (politiques, institutionnels, associatifs...) afin de répondre aux besoins d'accueil, d'éducation ou de formation.

L'ensemble des territoires évoqués plus hauts, sur lesquels l'Association peut jouer un plein rôle d'acteur, peuvent être confondus sous la désignation de « territoires de valeurs ». La Roche du Trésor appartient, avant tout, à ses territoires, aux personnes qui y vivent et à celles qui les font vivre.

## **Orientation 5 : communiquer.**

La communication, qu'elle soit interne ou externe, a été désignée comme un élément primordial du Projet Associatif 2018/2022.

A l'heure où les outils de communication se multiplient, l'Association fait le constat que la communication doit avant tout permettre de réunir les personnes autour d'un même projet pour avancer ensemble.

### **→ La communication interne.**

Les difficultés d'organisation sur le plan opérationnel résultent pour beaucoup d'une communication déficiente voire absente.

La question de la communication interne a été très souvent soulevée au cours des travaux de réflexion sur le Projet Associatif car elle pèse sur les fonctionnements individuels et collectifs de l'Association. Le Projet Associatif doit apporter des orientations permettant aux acteurs de la Maison :

- de connaître les missions de chacun,
- de reconnaître le travail des autres salariés,
- de transmettre et de faire connaître,
- de permettre la transversalité entre les pôles d'activités et les sites de la Roche,
- d'inverser le mode de diffusion de l'information en créant les outils pour que chacun puisse aller chercher les informations nécessaires à ses missions ; ce dispositif doit permettre que l'information ne soit plus seulement « descendante » et suppose qu'elle soit disponible et accessible,
- de disposer d'informations au travers de la parution d'un bulletin d'information associatif,
- de privilégier des temps d'échanges et de proximité pour travailler collectivement sur l'organisation et le fonctionnement de la Maison,
- de développer et entretenir les collaborations nécessaires entre les salariés et les bénévoles de l'Association.

## → La communication externe.

Cette communication ciblée doit permettre d'assurer la promotion de nos séjours et de nos formations pour capter l'attention d'un particulier, d'un prescripteur ou d'une collectivité sur nos offres, avec une dimension qualitative et humaine revendiquée et perceptible lors de passages à la Roche du Trésor.

La communication externe s'appuie sur différents axes :

- un plan de communication annuel,
- des supports réactualisés et ciblés,
- le travail en réseau,
- le portage de notre identité et de nos objectifs.

Notre image vers l'extérieur est encore insuffisamment claire et nos nombreuses missions suffisamment comprises. La multiplicité des activités, des sites et des réseaux de notre Association entretient un flou qu'il est difficile de dissiper.

L'appellation « Roche du Trésor » est en revanche connue et reconnue. Notre Association doit pourtant conduire un travail de réflexion sur son identité afin de rendre plus lisible son image et ses actions.



## **Orientation 6 : pérenniser.**

La Roche du Trésor a vu le jour en 1993 et elle fête, avec ce nouveau Projet Associatif, ses 25 ans d'existence et d'engagements. Pour autant, la pérennité de l'Association reste un défi permanent et les questionnements doivent être réguliers pour assurer l'avenir.

Les valeurs, tout d'abord, ainsi que les projets doivent être retravaillés et réaffirmés de façon régulière. La cohésion de la Maison et de l'ensemble de ses acteurs (bénévoles, salariés, partenaires...) se bâtit avant tout autour des projets dans lesquels chacun pourra se reconnaître et que chacun devra porter.

La constitution du Conseil d'Administration de l'Association doit également être une préoccupation permanente. Comme cela a déjà été développé plus haut, les Administrateurs de la Roche du Trésor sont avant tout des acteurs de territoires voulant concourir à la réussite du projet global. Assurer le renouvellement des membres du Conseil d'Administration est un objectif important pour la pérennité de l'Association. Compte tenu de la taille de cette dernière, de la multiplicité de ses activités, l'intégration de personnes ressources sur des domaines précis pourrait venir enrichir l'équipe de bénévoles. Le rôle de chacun de ces bénévoles doit être encore renforcé pour aider à la prise de décision. Favoriser l'écoute, l'émulation ou la participation au sein de cette instance doit permettre une gouvernance associative forte et dynamique. Pour que chaque bénévole puisse être acteur de son engagement, l'Association doit lui permettre d'accéder à la meilleure connaissance possible des réalités de la Maison et de celles de ses secteurs d'activités ; elle doit mettre en place les commissions nécessaires à l'étude de thématiques fortes où l'intelligence collective pourra s'exprimer...

Cet engagement éclairé des bénévoles doit permettre des échanges clairs, sincères et constructifs avec les salariés, préambule nécessaire à la poursuite du projet initial de la Roche du Trésor.

La qualité des services proposés par l'Association doit aussi être questionnée régulièrement, pour fidéliser et attirer. L'évolution de la demande ou de la réglementation, par exemple, doit amener à une veille permanente. La formation des salariés pour multiplier les compétences à l'interne doit être pensée de manière à assurer la complémentarité des missions et à limiter le recours aux services extérieurs.

La pérennité de l'Association passe enfin par l'avenir économique qu'elle saura s'assurer. Si la pérennité de l'activité de la Roche du Trésor passe par le portage assumé de ses valeurs (qualité de l'accueil, de la pédagogie...), une rigueur financière dans les dépenses et les charges doit être mise en place. Les outils d'une gestion fine et efficace sont en cours de construction. Le retour à l'équilibre financier est la condition sine qua non à la poursuite du projet global de la Roche du Trésor.

Si la rédaction de ce Projet Associatif est terminée, ce n'en est que le début. Il nous reste à présent, collectivement, à le mettre en œuvre et à le faire vivre. Les fiches actions, déclinaisons opérationnelles des orientations, compléteront ce projet et en permettront l'évaluation.



la roche du trésor

# **Siège social**

**1/5 Rue du Pré**

**25 510 Pierrefontaine Les Varans**